



Fédération pour la protection du patrimoine naturel de l'Arc jurassien
www.pro-cretes.ch

Le 23 février 2011

De la propagande à la réalité

Le communiqué de l'ATS du 22 février concernant la recevabilité de l'initiative neuchâteloise « Avenir des crêtes : Au peuple de décider ! » demande d'être rectifié. Suivant en cela les affirmations de la propagande diffusée par les promoteurs de l'éolien industriel actifs dans le canton de Neuchâtel, il affirme en effet dans sa dernière partie que les éoliennes prévues dans ce canton couvriraient les besoins de 70 % de 80'000 ménages. Ces chiffres sont grossièrement erronés.

La réalité est la suivante :

En 2009, la consommation électrique finale du canton de Neuchâtel s'est montée à 1'028 GWh, soit 5'967 kWh par habitant.

59 éoliennes sur les crêtes neuchâteloises, à raison de 2MW de puissance moyenne et de 1'500 heures (en étant optimiste) de fonctionnement annuel, produiraient :

$59 \times 2 \times 1'500 = 177'000$ MWh, soit 177 GWh.

On est déjà considérablement plus bas que les 200 GWh annoncés « officiellement ». Des études étrangères montrent d'ailleurs que les promoteurs exagèrent de 10 à 20 % au moins la production escomptée de leurs parcs éoliens. On se trouve ici exactement dans ce cadre!

$177'000$ MWh divisé par 5'967 MWh (consommation par habitant) = 29'663 MWh.

La réalité, ainsi, est que :

59 éoliennes sur les crêtes du Jura neuchâtelois produiraient, au mieux, l'équivalent de la consommation finale d'électricité d'environ 30'000 habitants, soit quelque 17 % de la consommation du canton.

Selon les promoteurs, leurs éoliennes produiraient le 70% de l'énergie nécessaire à 80'000 ménages, soit $(80'000 \times 2,2 \times 70\%)$ l'électricité correspondant à 123'200 habitants !

Léger écart, n'est-ce pas ?! Ils disent 123'000, nous disons 30'000 !

Cherchez l'erreur

Les promoteurs, en plus de gonfler les chiffres de production attendue des éoliennes, se plaisent à brouiller les pistes. En effet :

L'utilisation de la notion de ménage est fallacieuse. D'une part parce que le public non informé a tendance à penser qu'un ménage moyen de compose de 4 personnes, alors qu'en réalité le ménage suisse comprend en moyenne entre 2,1 et 2,3 personnes. D'autre part et surtout, parce qu'**il ne faut pas confondre la consommation d'électricité domestique des ménages avec la consommation finale par ménage ou par habitant. La consommation domestique des ménages ne représente que 25 à 30 % de la consommation finale de la population d'une région** (en 2009, 29,2% pour les ménages neuchâtelois par rapport à la consommation finale du canton).

Il en ressort que la seule manière honnête et claire de présenter le problème consiste à se référer à la consommation finale par habitant. C'est ce que nous faisons.

Contacts :

François Bonnet, membre de la Fédération Pro Crêtes
032 926 79 10 ou 032 926 64 24

www.pro-cretes.ch
info@pro-cretes.ch